



# Politique provinciale de reboisement

## La forêt productive

### Sommaire

Objectifs .....	2
Axes stratégiques.....	2
Actions forêt productive .....	3
Axe A – Action A1.....	4
Axe A – Action A2.....	4
Axe B – Action B1.....	5
Axe B – Action B2.....	5
Axe B – Action B3.....	6
Axe C – Action C1.....	6
Axe C – Action C2.....	7
Axe C – Action C3.....	8
Axe D – Action D1 .....	9
Axe D – Action D2 .....	10

## Objectifs

Les actions à envisager doivent permettre d'atteindre les objectifs et sous-objectifs ci-dessous :

### Augmenter la surface de forêts productives

- Augmenter les surfaces valorisées en sylviculture
- Augmenter les surfaces valorisées en agroforesterie

### Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique

- Contribuer à protéger, renforcer et enrichir les forêts productives pour les aider à survivre aux sécheresses, cyclones et autres événements destructeurs

### Créer de la richesse économique durable

- Créer de nouvelles filières liées à l'arbre
- Favoriser les filières à haute valeur ajoutée (endémiques)
- Produire du bois pour lutter contre le changement climatique (puits de CO<sub>2</sub>)

## Axes stratégiques

Les objectifs pourront être atteints en empruntant les chemins ci-dessous :



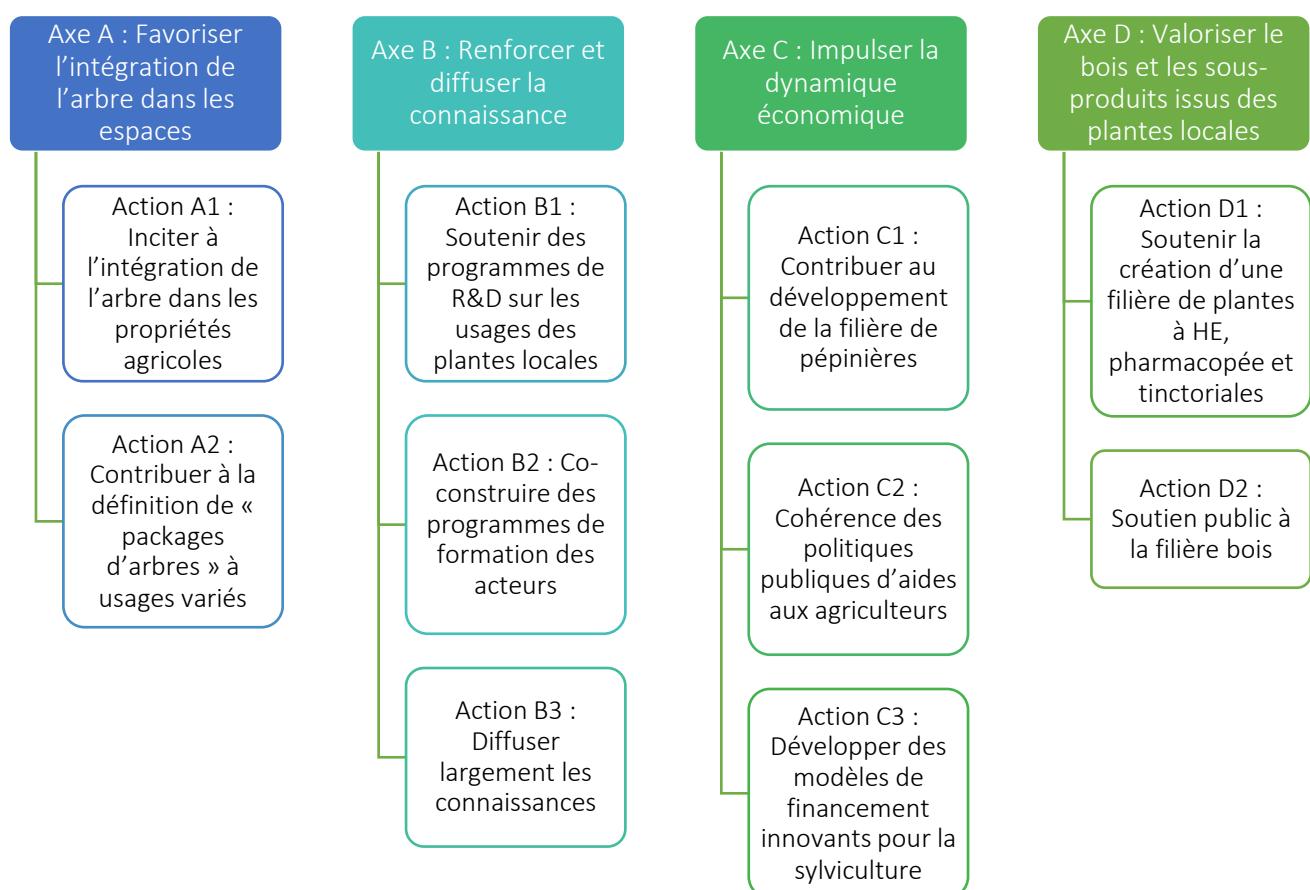
## Actions forêt productive

Toutes les actions identifiées par les participants aux ateliers ont été regroupées en grandes actions et sont présentées ci-dessous.

Elles sont présentées par ordre de priorité, selon les choix des participants.

Elles sont présentées sous la forme de fiches-actions synthétiques. Les informations présentes sur chaque fiche sont susceptibles d'être complétées dans le cadre de l'écriture de la politique provinciale de reboisement. Ce sont ici des grandes lignes.

**Voici un récapitulatif des actions pour la forêt productive, classées par axe stratégique :**



## Axe A – Action A1

<b>Axe A</b>	Favoriser l'intégration de l'arbre dans les espaces
<b>Action A1</b>	<b>Inciter à l'intégration de l'arbre dans les propriétés agricoles</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⌚ Augmenter la surface forestière</li> <li>⌚ Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique</li> </ul>
<b>Description</b>	Faire entrer les arbres dans les pâturages, les grandes cultures et en maraichage.
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A1-1 Inciter les éleveurs (bovins, ovins, caprins...) à intégrer des arbres sur leurs pâturages pour apporter de l'ombrage, des pare-vent, des retenues d'eau et du nourrissage des bêtes.</li> <li>• A1-2 Inciter les agriculteurs en grandes cultures (céréales, pdt, etc.) à intégrer des arbres en brise-vent, habitats auxiliaires et entre rangs.</li> <li>• A1-3 Inciter les maraîchers à intégrer des arbres en brise-vent, habitats auxiliaires, entre rangs et agroforesterie.</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud / PROTEGE
<b>Partenaires</b>	CANC, IAC, Agence rurale, organisation professionnelles agricoles, pépinières, REPAIR, Biocalédonia
<b>Financement</b>	Agence Rurale, PROTEGE (FED), Fonds des éleveurs bovins
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'arbres plantés, taux de survie (dont endémiques), baisse de la quantité d'intrants (pesticides, énergie, eau)
<b>Temporalité</b>	Court terme, action prioritaire

## Axe A – Action A2

<b>Axe A</b>	Favoriser l'intégration de l'arbre dans les espaces
<b>Action A2</b>	<b>Contribuer à la définition de « packages d'arbres » à usages variés</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⌚ Augmenter la surface forestière</li> <li>⌚ Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique</li> </ul>
<b>Description</b>	Contribuer à la définition de « packages d'arbres » à usages variés avec les propriétaires fonciers
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A2-1 Définir des packages pour propriétaires fonciers, à usages agroforestier, patrimonial, sylvicole, écotouristique, de pharmacopée ...</li> <li>• A2-2 Définir des packages pour terres coutumières, à usages agroforestier, patrimonial, sylvicole...</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud / PROTEGE
<b>Partenaires</b>	CANC, IAC, Agence rurale, ADRAF, AGIR, ENDEMIA, Sudforêt, REPAIR, Biocalédonia, pépinières
<b>Financement</b>	Agence Rurale (FED), Fonds OFB
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'arbres plantés, taux de survie,
<b>Temporalité</b>	Court terme, action prioritaire

## Axe B – Action B1

<b>Axe B</b>	Renforcer et diffuser la connaissance
<b>Action B1</b>	Soutenir des programmes de recherche et développement sur les usages des plantes locales, expérimenter
<b>Objectifs</b>	Creer de la richesse économique durable
<b>Description</b>	Soutenir les programmes de recherche sur les caractéristiques, les usages possibles (en sylviculture/agroforesterie), les services rendus (y compris captation du carbone) des plantes et espèces locales. Expérimenter largement.
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• B1-1 Inventorier, récupérer, mettre à jour et capitaliser les études existantes. Compléter si besoin (dynamique du carbone des écosystèmes).</li> <li>• B1-2 Accompagner les expérimentations en agroforesterie sur le terrain. Relever et classifier les résultats selon les conditions pédoclimatiques.</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud
<b>Partenaires</b>	CRESICA CANC, IAC, Agence rurale, ADECAL, Sudforêt, AGIR, REPAIR, Biocalédonia, coutumiers, ENDEMIA, Conservation International
<b>Financement</b>	Programmation IAC/IRD, AAP international, Fonds européens
<b>Indicateurs</b>	Tonnes CO <sub>2</sub> /hectare/an, Nombre d'espèces caractérisées, nombre de fermes expérimentales
<b>Temporalité</b>	Court terme, action prioritaire

## Axe B – Action B2

<b>Axe B</b>	Renforcer et diffuser la connaissance
<b>Action B2</b>	Co-construire des programmes de formation des acteurs
<b>Objectifs</b>	Creer de la richesse économique durable
<b>Description</b>	Co-construire des programmes de formation permettant la professionnalisation des acteurs de la forêt productive, en agroforesterie et sylviculture.
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• B2-1 Co-construire des programmes de formation permettant la transmission des savoirs et expertises entre agriculteurs, sur fermes pilotes identifiées.</li> <li>• B2-2 Co-construire des programmes de formation des sylviculteurs et acteurs de la filière bois afin de les professionnaliser.</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud
<b>Partenaires</b>	CANC, CMA, CFPPA sud, Sudforêt, DAFE, MFR, RSMA, lycée agricole Pouembout, AGIR, REPAIR, Biocalédonia, coutumiers, agriculteurs
<b>Financement</b>	FIAF, DAFE, Fonds européens
<b>Indicateurs</b>	Nombre de personnes formées, niveau d'expertise
<b>Temporalité</b>	Moyen terme, action peu prioritaire

## Axe B – Action B3

<b>Axe B</b>	<b>Renforcer et diffuser la connaissance</b>
<b>Action B3</b>	<b>Diffuser largement les connaissances</b>
<b>Objectifs</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Créer de la richesse économique durable
<b>Description</b>	Diffuser largement les connaissances concernant les caractéristiques, les services rendus par les arbres, les usages auprès d'un large public non expert
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• B3-1 Éditer un guide des bonnes pratiques en agroforesterie à usage des agriculteurs et des communes</li> <li>• B3-2 Créer la plateforme web de l'arbre à destination d'un large public sur laquelle on trouve toutes les connaissances sur les espèces présentes en NC : caractéristiques, usages, services rendus, culture, etc.</li> <li>• B3-3 Créer une application de terrain.</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud / Agence Rurale / PROTEGE
<b>Partenaires</b>	IAC Agripedia, CFPPA sud, AGIR, REPAIR, Biocalédonia, CANC
<b>Financement</b>	AAP PS, PROTEGE, Fonds européens
<b>Indicateurs</b>	Taux de diffusion du guide, nombre de visiteurs sur le site web.
<b>Temporalité</b>	Moyen terme, action peu prioritaire

## Axe C – Action C1

<b>Axe C</b>	<b>Impulser la dynamique économique</b>
<b>Action C1</b>	<b>Contribuer au développement de la filière de pépinières</b>
<b>Objectifs</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Augmenter la surface forestière <input checked="" type="checkbox"/> Créer de la richesse économique durable
<b>Description</b>	Contribuer au développement de la filière de pépinières pour la sylviculture et l'agroforesterie. Assurer une cohérence entre les zones de production des plantules et les conditions pédoclimatiques et les unités paysagères fonctionnelles (UPF).
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C1-1 Contribuer au développement de la filière de pépinières pour l'agroforesterie</li> <li>• C1-2 Contribuer au développement de la filière de pépinières pour la sylviculture</li> <li>• C1-3 Contribuer au développement de la filière de pépinières pour d'autres usages : huiles essentielles, pharmacopée, tinctoriales...</li> <li>• C1-4 Assurer une cohérence des productions via une plateforme web des pépiniéristes</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud
<b>Partenaires</b>	Association des pépiniéristes à recréer, Repair, Biocalédonia, Ambassadeurs des forêts, botanistes, CANC
<b>Financement</b>	AAP PS, commande publique
<b>Indicateurs</b>	Nombre de pépinières, nombre de plants produits, vendus, cohérence avec les UPF
<b>Temporalité</b>	Court terme, action prioritaire

## Axe C – Action C2

<b>Axe C</b>	<b>Impulser la dynamique économique</b>
<b>Action C2</b>	<b>Cohérence des politiques publiques d'aides aux agriculteurs</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Augmenter la surface forestière</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer de la richesse économique durable</li> </ul>
<b>Description</b>	Améliorer le dispositif d'aides aux agriculteurs afin d'intégrer la plus-value écologique comme un bonus. Se diriger vers un système vertueux en incitant l'intégration de l'arbre et en diminuant les aides aux intrants (énergie, chimiques, etc.)
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C2-1 Mise en cohérence du code de l'environnement et de la politique agricole provinciale : par exemple, supprimer les aides incitant indirectement à défricher, renforcer les interdictions de défrichage (min 20m-30m des rives, élargir les écosystèmes concernés par les interdictions de défrichage).</li> <li>• C2-2 Tendre vers un remplacement progressif et adapté des aides à l'énergie carbonée, aux pesticides et aux engrains chimiques par des aides à l'intégration de l'arbre chez les agriculteurs.</li> <li>• C2-3 Nécessite une campagne de communication / explication pédagogique / formation / sensibilisation auprès des agriculteurs.</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud
<b>Partenaires</b>	Autres provinces, tous acteurs agricoles, CANC, Agence Rurale
<b>Financement</b>	PS / Agence Rurale
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'arbres intégrés chez les agriculteurs, baisse de l'utilisation d'intrants issus de produits pétroliers
<b>Temporalité</b>	Court terme, action prioritaire

## Axe C – Action C3

<b>Axe C</b>	<b>Impulser la dynamique économique</b>
<b>Action C3</b>	<b>Développer des modèles de financement innovants pour la sylviculture</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Augmenter la surface forestière</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer de la richesse économique durable</li> </ul>
<b>Description</b>	Imaginer et développer des systèmes de financement innovants et performants, indépendants de l'aide publique, pour le développement sur le long terme de la sylviculture.
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C3-1 : Lancer une étude de faisabilité technique et financière</li> <li>• C3-2 Épargne populaire : Vente de SICAV forestières NC, fond financier d'investissement forestier NC, etc.</li> <li>• C3-3 Mécénat (défiscalisable).</li> <li>• C3-4 Taxe carbone / compensation carbone.</li> <li>• C3-5 Vignette auto : plus le véhicule émet de CO2, plus la taxe est élevée. Vignette gratuite pour véhicules bas carbone.</li> <li>• C3-6 Actionnariat populaire : Privatisation partielle de Sudforêt, crowdfunding sur projets sylvicoles, etc.</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud / DSF
<b>Partenaires</b>	ACE, Sudforêt, Haut-commissariat / spécialistes financiers / spécialistes gestion patrimoniale (pour création-autorisation produits financiers auprès de l'Autorité des Marchés Financiers), PROTEGE
<b>Financement</b>	Études financières : gouv. NC, ACE
<b>Indicateurs</b>	Durabilité du modèle économique de sylviculture.
<b>Temporalité</b>	Étude de faisabilité = CT, Moyen à long terme, action prioritaire mais longue à mettre en œuvre

## Axe D – Action D1

<b>Axe D</b>	<b>Valoriser le bois et les sous-produits issus des plantes locales</b>
<b>Action D1</b>	<b>Soutenir la création d'une filière de plantes à huiles essentielles, pharmacopée, tinctoriales</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Augmenter la surface forestière</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer de la richesse économique durable</li> </ul>
<b>Description</b>	Soutenir la recherche, le développement de techniques, la plantation, l'exploitation et la transformation de plantes locales dans des usages parapharmaceutiques.
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D1-1 Soutenir la recherche &amp; développement : collecte des savoirs traditionnels, brevets.</li> <li>• D1-2 Soutenir la plantation, l'exploitation et la transformation de plantes locales : huiles essentielles.</li> <li>• D1-3 Soutenir la plantation, l'exploitation et la transformation de plantes locales : Pharmacopée.</li> <li>• D1-4 Soutenir la plantation, l'exploitation et la transformation de plantes locales : Plantes tinctoriales.</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud
<b>Partenaires</b>	État, GNC DAFF (APA), Cluster Native, Endemia, CRESICA, ADECAL, CHT, Sénat Coutumier, Institut Pasteur, CFPPA Sud. Distilleries locales et transformateurs (Distillerie Boulouparis / Nessadiou), Cosmecal
<b>Financement</b>	PS, Investissement privé (parfumeurs), programmes de recherche internationaux.
<b>Indicateurs</b>	Quantités produites.
<b>Temporalité</b>	Moyen à long terme, action longue à mettre en œuvre et non prioritaire

## Axe D – Action D2

<b>Axe D</b>	<b>Valoriser le bois et les sous-produits issus des plantes locales</b>
<b>Action D2</b>	<b>Soutien public à la filière bois</b>
<b>Objectifs</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Augmenter la surface forestière <input checked="" type="checkbox"/> Créer de la richesse économique durable
<b>Description</b>	Soutenir la filière bois via la commande publique, les aides financières à l'usage du bois, la valorisation des sous-produits du bois, le soutien à l'export.
<b>Sous-actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D2-1 Commande publique : la PS inclut dans ses commandes un cahier des charges favorisant l'usage du bois, notamment local.</li> <li>• D2-2 Soutenir les emprunts à taux zéro pour les constructions incluant un % de bois, notamment local.</li> <li>• D2-3 Soutenir la création d'une filière de valorisation des sous-produits de scierie (matière organique : amendement et/ou énergie)</li> <li>• D2-4 Cibler et organiser les productions de bois à l'export, encourager l'export d'essences locales à haute valeur ajoutée.</li> </ul>
<b>Pilotage</b>	Province Sud/ Agence Rurale
<b>Partenaires</b>	Valorga, Cluster éco-construction, interprofession bois, Sudforêt, gouv DSF DAFE, NCTI, Agence Rurale, ADECAL, CMA, FCBTP, DAPM, bailleurs sociaux, etc.
<b>Financement</b>	PS, ADEME / ACE, gouv NC, FIAF
<b>Indicateurs</b>	Quantités produites.
<b>Temporalité</b>	Moyen à long terme, action longue à mettre en œuvre et non prioritaire